



Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le

ID : 062-216204974-20251124-D2025\_108-AR

S<sup>2</sup>LO

## REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

D-2025 - 108

Nous, Christian MUSIAL, Maire de LEFOREST,

Vu l'article L 2122-22-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 1-1 du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2023, autorisant Monsieur le Maire, au nom de la commune, à procéder au renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,

Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations commandées,

Considérant la nécessité de recourir à une association spécialisée en événementiel afin d'assurer un spectacle intitulé « Les Elfes des Pôles », le vendredi 19 décembre 2025,

### DECIDONS

**Article 1 :** Est autorisée la passation du contrat relatif au projet sus nommé, avec l'association Zizanie, représentée par Laurent Correale en qualité de Président, située 43, rue des Charmilles – 95 150 Taverny pour un montant de 4011.11 € TTC.

**Article 2 :** Le présent acte peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, conformément à l'article L.2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 3 :** Mme la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil municipal et figurera au recueil des décisions.



A Leforest, le 21 novembre 2025

Le Maire,

Christian Musial



Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville - 62790 LEFOREST

Tel : 03.91.83.06.20 - Fax : 03.91.83.06.21 - Courriel : [mairie@villedeleforest.fr](mailto:mairie@villedeleforest.fr)

Site internet : [www.villedeleforest.fr](http://www.villedeleforest.fr)